



Doc. 15959 Add. 2

10 avril 2024

Élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

1. Rapport de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

La commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme s'est réunie à Paris les 4 et 5 avril 2024, d'abord sous la présidence de M^{me} Petra Bayr (Autriche, SOC), puis de M. Corneliu-Mugurel Cozmanciuc (Roumanie, PPE/DC), puis à nouveau de M^{me} Petra Bayr.

La commission a évalué les listes des candidat·e·s à la Cour au titre de la Lettonie, du Liechtenstein, de l'Autriche, de Monaco et de l'Irlande¹.

2. Conclusions de la commission sur les listes des candidat·e·s présentées par la Lettonie, le Liechtenstein, l'Autriche, Monaco et l'Irlande

2.1. Lettonie

La commission a eu des entretiens avec toutes et tous les candidat·e·s le 4 avril 2024.

La commission recommande à l'Assemblée, à une large majorité, M. Artūrs KUČS comme le candidat le plus qualifié.

2.2. Liechtenstein

La commission a eu des entretiens avec toutes et tous les candidat·e·s le 4 avril 2024.

La commission recommande à l'Assemblée, à une étroite majorité, M^{me} Catherine REITER comme la candidate la plus qualifiée, par rapport à M. Alain CHABLAIS.

2.3. Autriche

La commission a décidé de reporter à une date ultérieure sa décision sur la recommandation à l'Assemblée au sujet de cette liste.

2.4. Monaco

La commission a décidé de reporter à une date ultérieure sa décision sur la recommandation à l'Assemblée au sujet de cette liste.

1. Voir l'annexe 1 pour les listes des candidat·e·s présentées par les gouvernements concernés. Les listes complètes et les curriculums vitae des candidat·e·s se trouvent dans les documents de l'Assemblée: [Doc. 15949](#) (Lettonie), [Doc. 15924](#) (Liechtenstein), [Doc. 15948](#) (Autriche), [Doc. 15934](#) (Monaco), [Doc 15938](#) (Irlande).



2.5. Irlande

La commission a eu des entretiens avec toutes et tous les candidat·e·s le 5 avril 2024.

La commission recommande à l'Assemblée, à une large majorité, M^{me} Úna NÍ RAIFEARTAIGH comme la candidate la plus qualifiée.

Annexe 1 – Listes des candidat·e·s présentées par les Gouvernements de Lettonie, du Liechtenstein, de l'Autriche, de Monaco et de l'Irlande

Lettonie

- M. Artūrs KUČS
- M. Jānis NEIMANIS
- M^{me} Daiga REZEVSKA

Liechtenstein

- M. Alain CHABLAIS
- M^{me} Marie-Louise GÄCHTER
- M^{me} Catherine REITER

Autriche

- M. Gregor HEIßL
- M^{me} Ursula KRIEBAUM
- M^{me} Brigitte OHMS

Monaco

- M. Sébastien BIANCHERI
- M^{me} Michèle DUBROCARD
- M. Yves STRICKLER

Irlande

- M. Fergal GAYNOR
- M^{me} Úna NÍ RAIFEARTAIGH
- M. Colm Ó CINNÉIDE

Annexe 2 – Membres de la commission ayant participé à la réunion²

Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- M^{me} Petra BAYR, Autriche – Présidente
- M. Titus CORLĂȚEAN, Roumanie
- M. Constantinos EFSTATHIOU, Chypre

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Roumanie – Premier vice-président
- M. Pablo HISPÁN, Espagne
- M. Volker ULLRICH, Allemagne
- M. Vladimir VARDANYAN, Arménie
- M. Sergiy VLASENKO, Ukraine

Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Sir Christopher CHOPE, Royaume-Uni
- M. Axel KASSEGGGER, Autriche
- M. Serhii KALCHENKO, Ukraine – Deuxième vice-président

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- M. Régis BERGONZI, Monaco
- M. Damien COTTIER, Suisse
- M^{me} Elena-Simona SPĂȚARU, Roumanie
- M^{me} Lesia VASYLENKO, Ukraine (en ligne)
- M^{me} Rian VOGELS, Pays-Bas

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Membres ex-officio

- Lord Richard KEEN, Royaume-Uni

Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

- M^{me} Despina CHATZIVASSILIOU-TSOVILIS, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
- M. Günter SCHIRMER, Chef du secrétariat de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme
- M. Guillem CANO-PALOMARES, Adjoint au Chef du secrétariat de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

2. Les membres de la commission n'ont pas tous participé aux votes.